David Rachline : "Lever l'immunité parlementaire de Marine Le Pen signifie jouer le jeu des islamistes"

écrit par Tommy Fransen | 2 mars 2017

Les parlementaires européens qui ont voté pour la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, candidate à l'élection présidentielle française de 2017, se prononcent ainsi contre la publication des informations sur les atrocités des terroristes, d'après son directeur de campagne.

Les députés européens qui ont soutenu la levée de l'immunité parlementaire de la dirigeante du Front national Marine Le Pen font le jeu des islamistes, a déclaré jeudi **David Rachline**, directeur de campagne de Marine Le Pen.

« La levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen demandée par le pouvoir socialiste marque la différence entre ceux qui dénoncent et combattent le fondamentalisme islamiste et ceux qui veulent en cacher les atrocités », a indiqué M. Rachline dans un communiqué diffusé par le Front national.

Le Parlement européen a voté jeudi à Bruxelles la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen, dirigeante du Front national et candidate à la présidence française, demandée par la justice française pour « diffusion d'images violentes ».

« Les députés européens qui ont voté la levée de l'immunité parlementaire de Marine Le Pen admettent donc qu'ils (…) n'ont pour rôle que d'entériner les décisions des instances européennes antinationales et qui jouent le jeu des islamistes en cachant leurs monstruosités », a noté M. Rachline.

Il a estimé que les députés ayant soutenu cette décision ne pouvaient pas être les défenseurs des lanceurs d'alertes et de ceux qui protègent nos peuples.

« On ne fera pas taire les défenseurs du peuple par la censure

et la menace systématique de sanctions judiciaires, il en va de la liberté des parlementaires et donc de la France », a conclu le directeur de campagne de Marine Le Pen.

La candidate du Front national Marine Le Pen fait l'objet d'une enquête ouverte en France pour l'envoi, en décembre 2015, de tweets contenant des photos d'exécutions menées par le groupe terroriste Daech, dont celle du journaliste américain James Foley. La levée de l'immunité se limite aux faits incriminés et ne concerne pas l'affaire des assistants FN au Parlement européen, pour laquelle Marine Le Pen a refusé d'être entendue par la police la semaine dernière.

Source